



Déclarations et Discours

N° 81/5

LES COMMUNICATIONS: PIERRE ANGULAIRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Allocution du ministre des Communications, M. Francis Fox, à la séance d'ouverture du XIVe Congrès annuel du Club des relations internationales, à l'Université de Montréal, le 6 mars 1981

...En ma qualité de ministre des Communications, je me réjouis de voir que le XIVe Congrès annuel a pour thème général "Communications et relations internationales". A notre époque, nul doute que les communications constituent l'un des secteurs les plus dynamiques des relations internationales et je dirais même, au risque de paraître partial, que le Canada occupe, dans ce secteur, une position d'avant-garde.

Pour dresser la toile de fond de ce congrès annuel, on m'a demandé de vous faire part de mes idées sur le contexte international des communications. Le sujet de mon allocution — "Les communications: pierre angulaire des relations internationales" — m'a été suggéré par les organisateurs du Congrès. Même si je ne l'ai pas choisi, je reconnais volontiers qu'un tel sujet ne manque pas de lettres de noblesse!

Définition des termes

Je commencerai en définissant brièvement ce que j'entends par "communications" et "pierre angulaire". Pour moi, le terme "communications", dans le contexte qui nous occupe, désigne les moyens de transmission, c'est-à-dire le "matériel", et le contenu transmis, c'est-à-dire le "logiciel". Ce logiciel se présente sous des formes très diverses: émissions de télévision, films, disques, circulation de données spécialisées. Marshall McLuhan mérite notre reconnaissance pour nous avoir si bien montré toute l'influence du "medium" sur le "message". Une véritable politique des communications doit traduire les réalités de cette relation. C'est pourquoi d'ailleurs, au niveau fédéral, nous avons décidé l'été dernier, de regrouper sous un même toit les responsabilités fédérales en matière de communications, d'art et de culture.

J'en viens maintenant à l'expression "pierre angulaire" prise dans le sens de "clef de voûte". Cette analogie me paraît particulièrement heureuse car, en matière de communications, nous parlons d'une infrastructure des communications du Canada, ainsi que de l'information qui y circule. Cette infrastructure et ce contenu sont en quelque sorte un ciment pour la cohésion de notre pays. De même, il n'est pas possible de concevoir des relations internationales significatives sans un système de communications adéquat.

Plus précisément, la "pierre angulaire" est le "point de référence" d'une construction, sur lequel tous les éléments sont alignés. Ce rapprochement s'applique aussi aux communications. En effet, la qualité des communications internationales est en quelque sorte la jauge de l'état des relations internationales. Si certains pays ne possèdent, ni les capacités techniques ni les ressources pour communiquer entre eux, sur un pied d'égalité, ils seront grandement désavantagés pour faire valoir leurs points de vue sur la scène internationale.